

FRENCH translation

Les chèques éducation donnent une remise sur la facture scolaire.
Collez une vignette de la mutualité de votre enfant sur le côté droit de ce dépliant.

Indiquez si vous êtes en règlement collectif de dettes ou en gestion budgétaire.

Indiquez si vous avez un enfant placé et remettez le certificat de placement familial à l'école.

Détachez le côté droit de ce dépliant et remettez-le à l'école.

Si vous y avez droit, vous bénéficierez automatiquement de la remise sur la facture scolaire.

Après approbation, vous bénéficierez d'une remise annuelle de 50 € sur la facture scolaire en maternelle. La remise pour votre enfant en enseignement primaire est de 95 €. Les élèves en enseignement secondaire bénéficient d'une remise de 110 €.

*Vous n'êtes pas néerlandophone et vous avez des questions à ce sujet?
Alors, vous pouvez parler à un guide de la diversité (contactez toeleiders@brugge.be ou 050 32 42 40)*

Vous voulez plus d'informations sur l'enseignement et l'éducation à Bruges (y compris les chèques éducation) dans votre langue maternelle? Alors, vous pouvez parler à un ambassadeur de l'enseignement (contactez jade@fmdo.be ou 0488 51 04 04)